

Madame, Monsieur,

Afin de clarifier les informations concernant les déplacements de votre enfant dans le cadre de la 3^e Prépa-Métiers, vous trouverez (ci-dessous) le **planning** des stages dans les **lycées professionnels** ainsi que les **trajets-horaires** des transports à suivre. Il est, aussi, envisageable d'emmener votre enfant ou d'organiser un covoiturage.

Pour rappel (et comme cela a été précisé dans **la brochure explicative** et lors des **séances de présentation de la 3^e Prépa-Métiers**), tous les déplacements dans les lycées professionnels (précisés ci-dessous) s'effectuent par les bus de ville (car jaune ou Alternéo) et sont donc à la charge des familles.

L'un des objectifs de cette classe est de développer l'autonomie des élèves afin que le déplacement géographique ne soit pas un frein au projet d'orientation de votre enfant.

Un professeur sera toujours présent pour accueillir votre enfant devant les lycées professionnels. La présence de chacun sera donc vérifiée et vous serez averti(e)(s) du moindre souci dans les plus brefs délais.

Le retour au domicile s'effectue selon les modalités personnelles choisies par la famille (bus de ville, covoiturage etc.) et n'est donc pas pris en charge par le collège. Les bus scolaires ne peuvent pas être sollicités dans le cadre de ces stages sauf exception qui vous sera précisée par le biais du carnet de liaison.

Si vous rencontrez des difficultés, vous pouvez me contacter par le biais du carnet de liaison, de Pronote ou/et de ma messagerie académique : cecile.martin@ac-reunion.fr.

Je reste à votre écoute pour toute information complémentaire.

Respectueusement

Mme Cécile Malin, référent 3^e Prépa-Métiers au collège Adrien Cadet, Les Avirons

CALENDRIER-STAGES EN ENTREPRISE

STAGE 1 : du 04 décembre au 15 décembre

STAGE 2 : du 12 février au 23 février

CALENDRIER des DÉPLACEMENTS de la 3e PM : LYCÉES PROFESSIONNELS et VISITES

Lycées	Dates	Horaires/lignes-bus ALLER	Horaires/lignes-bus RETOUR
LA RENAISSANCE (Saint-Paul)	23 août	BUS pris en charge par le collège (parking des bus) Départ : 7 heures	BUS pris en charge par le collège (parking des bus) Retour : 11 heures 30
Lycées/structure de formation	Dates	Horaires/lignes-bus ALLER	Horaires/lignes-bus RETOUR
LE CENTHOR (Saint-Paul)	30 août	BUS pris en charge par le collège (parking des bus) Départ : 09 heures	BUS pris en charge par le collège (parking des bus) Retour : 14 heures 30
Lycées/structure de formation	Dates	Horaires/lignes-bus ALLER	Horaires/lignes-bus RETOUR
LA CHAMBRE des MÉTIERES	06 septembre	BUS pris en charge par le collège (parking des bus) Départ : 06 heures 50	BUS pris en charge par le collège (parking des bus) Retour : 11 heures 30
Lycées/structure de formation	Dates	Horaires/lignes-bus ALLER	Horaires/lignes-bus RETOUR
LA CITE DES METIERS	07 septembre	BUS pris en charge par le collège (parking des bus) Départ : 07 heures 25	BUS pris en charge par le collège (parking des bus) Retour : 11 heures 45 (reprise des cours à 13 heures)
Lycées/structure de formation	Dates	Horaires/lignes-bus ALLER	Horaires/lignes-bus RETOUR
LANGEVIN (Saint-Joseph)	13 septembre 12 élèves concernés	BUS pris en charge par le collège (parking des bus) Départ : 06 heures 10	BUS pris en charge par le collège (parking des bus) Retour : 11 heures 30

Lycées	Dates	Horaires/lignes-bus ALLER	Horaires/lignes-bus RETOUR
JEAN JOLY (Le Rivière)	20 septembre 27 septembre 04 octobre	<p>1) DÉPART-TÉVELAVE vers LES AVIRONS LIGNE 88 (Alternéo) : 5h14 (église)</p> <p>2) DÉPART de la GARE ROUTIÈRE-AVIRONS vers SAINT-LOUIS CAR JAUNE-S4 : 5h47</p> <p>3) DÉPART-GARE ROUTIÈRE-SAINT-LOUIS vers LYCÉE JEAN JOLY (La Rivière Saint-Louis) LIGNE 21 (Alternéo) : 07h00 (arrivée 07h16 au lycée Jean Joly)</p>	<p>1) DÉPART-LYCEE JEAN JOLY (La Rivière Saint-Louis) vers GARE ROUTIERE SAINT-LOUIS LIGNES 60 et 22 (Alternéo) : 11h05</p> <p>2) DÉPART de la GARE ROUTIÈRE SAINT-LOUIS vers LES AVIRONS CAR JAUNE-S4 : 11h42 (arrivée 12h09 aux AVIRONS-gare routière)</p> <p>3) RETOUR-TÉVELAVE : GARE ROUTIÈRE (Les Avirons) vers TÉVELAVE LIGNE 88 (Alternéo) : 12h38</p>
ROCHES MAIGRES (Saint-Louis)	11 octobre 08 novembre 15 novembre	<p>1) DÉPART-TÉVELAVE vers LES AVIRONS LIGNE 88 (Alternéo) : 5h14 (église)</p> <p>1^{ère} possibilité de trajet-horaires :</p> <p>1) DÉPART de la GARE ROUTIÈRE-AVIRONS vers SAINT-LOUIS CAR JAUNE-S4 : 5h42</p> <p>2) DÉPART-GARE ROUTIÈRE SAINT-LOUIS vers LYCÉE ROCHES MAIGRES LIGNE 26 (Alternéo) : 6h30 (arrivée 6h41 au lycée Roches Maigres)</p> <p>2^e possibilité de trajet-horaires :</p> <p>1) DÉPART de la GARE ROUTIÈRE-AVIRONS vers SAINT-LOUIS CAR JAUNE-S4 : 7h00</p> <p>2) DÉPART-GARE ROUTIÈRE SAINT-LOUIS vers LYCÉE ROCHES MAIGRES LIGNE 26 (Alternéo) : 7h35 (arrivée 7h44 au lycée Roches Maigres)</p>	<p>1^{ère} possibilité de trajet-horaires :</p> <p>1) DÉPART-ROCHES MAIGRES vers GARE ROUTIERE SAINT-LOUIS LIGNE 26 (Alternéo) : 11h09</p> <p>2) DÉPART de la GARE ROUTIÈRE SAINT-LOUIS vers LES AVIRONS CAR JAUNE-S4 : 11h23 (arrivée 11h46 aux AVIRONS-gare routière)</p> <p>3) RETOUR-TÉVELAVE : GARE ROUTIÈRE (Les Avirons) vers TÉVELAVE LIGNE 88 (Alternéo) : 12h38</p> <p>2^e possibilité de trajet-horaires :</p> <p>1) DÉPART-ROCHES MAIGRES vers GARE ROUTIERE SAINT-LOUIS LIGNE 26 (Alternéo) : 11h41</p> <p>2) DÉPART de la GARE ROUTIÈRE SAINT-LOUIS vers LES AVIRONS CAR JAUNE-S4 : 12h18 (arrivée 12h40 aux AVIRONS-gare routière)</p> <p>3) RETOUR-TÉVELAVE : GARE ROUTIÈRE (Les Avirons)-TÉVELAVE LIGNE 88 (Alternéo) : 15h40</p>

Lycées	Dates	Horaires/lignes-bus ALLER	Horaires/lignes-bus RETOUR
LANGEVIN (Saint-Joseph)	29 novembre	BUS pris en charge par le collège (parking des bus) Départ : 06 heures 10	BUS pris en charge par le collège (parking des bus) Retour : 11 heures 30
STAGE 1 en entreprise : du 04 décembre au 15 décembre			
Lycées	Dates	Horaires/lignes-bus ALLER	Horaires/lignes-bus RETOUR
STELLA	24 janvier 31 janvier	1) DÉPART-TÉVELAVE vers LES AVIRONS LIGNE 88 (Alternéo) : 5h14 (église)	1) DÉPART-ARRÊT STELLA vers GARE ROUTIÈRE LES AVIRONS CAR JAUNE-S4 : 11h36
		2) DÉPART de la GARE ROUTIÈRE-AVIRONS vers STELLA CAR JAUNE-S4 : 5h52 ou 7h02 (si bus plein)	2) GARE ROUTIÈRE (Les Avirons) vers TÉVELAVE LIGNE 88 (Alternéo) : 12h38
Lycées/structure de formation	Dates	Horaires/lignes-bus ALLER	Horaires/lignes-bus RETOUR
LYCÉE AGRICOLE (Saint-Joseph)	28 février	en attente/infos	en attente/infos
Lycées/structure de formation	Dates	Horaires/lignes-bus ALLER	Horaires/lignes-bus RETOUR
LYCÉE VINCENDO (Saint-Joseph)	en attente/infos	en attente/infos	en attente/infos
STAGE 2 en entreprise : du 12 février au 23 février			
Lycées	Dates	Horaires/lignes-bus ALLER	Horaires/lignes-bus RETOUR
SCHOELCHER (Saint-Louis)	20 mars 27 mars 03 avril	1) DÉPART-TÉVELAVE vers LES AVIRONS LIGNE 88 (Alternéo) : 5h14 (église) 1^{ère} possibilité de trajet-horaires : 2) DÉPART de la GARE ROUTIÈRE-AVIRONS vers SAINT-LOUIS CAR JAUNE-S4 : 5h42 2^e possibilité de trajet-horaires : 3) DÉPART de la GARE ROUTIÈRE-AVIRONS vers SAINT-LOUIS CAR JAUNE-S4 : 7h00	1^{ère} possibilité de trajet-horaires : 1) DÉPART de la GARE ROUTIÈRE SAINT-LOUIS vers AVIRONS CAR JAUNE-S4 : 12h18 (arrivée 12h40 aux AVIRONS-gare routière) 2) GARE ROUTIÈRE (Les Avirons)-TÉVELAVE LIGNE 88 (Alternéo) : 15h40 2^e possibilité de trajet-horaires : 3) DÉPART de la GARE ROUTIÈRE SAINT-LOUIS vers AVIRONS CAR JAUNE-S4 : 11h23 (arrivée 11h46 aux AVIRONS-gare routière) 4) RETOUR-TÉVELAVE : GARE ROUTIÈRE (Les Avirons)-TÉVELAVE LIGNE 88 (Alternéo) : 12h38

Lycées	Dates	Horaires/lignes-bus ALLER	Horaires/lignes-bus RETOUR
DE MAHY (Saint-Pierre)	10 avril 17 avril 24 avril	<p>1) DÉPART-TÉVELAVE vers LES AVIRONS LIGNE 88 (Alternéo) : 5h14 (église)</p> <p>1^{ère} possibilité de trajet-horaires :</p> <p>2) DÉPART de la GARE ROUTIÈRE-AVIRONS vers SAINT-PIERRE CAR JAUNE-S4 : 5h42</p> <p>(arrivée au lycée de Mahy à 6h21)</p> <p>2^e possibilité de trajet-horaires :</p> <p>3) DÉPART de la GARE ROUTIÈRE-AVIRONS vers SAINT-PIERRE CAR JAUNE-S4 : 5h52</p> <p>(arrivée au lycée de Mahy à 7h13)</p> <p>3^e possibilité de trajet-horaires :</p> <p>4) DÉPART de la GARE ROUTIÈRE-AVIRONS vers SAINT-PIERRE CAR JAUNE-S4 : 7h00</p> <p>(arrivée au lycée de Mahy à 7h46)</p>	<p>1^{ère} possibilité de trajet-horaires :</p> <p>1) DÉPART de la GARE SAINT-PIERRE vers AVIRONS CAR JAUNE-S4 : 11h30</p> <p>(arrivée 12h16 aux AVIRONS-gare routière)</p> <p>2) GARE ROUTIÈRE (Les Avirons)-TÉVELAVE LIGNE 88 (Alternéo) : 12h38</p> <p>2^e possibilité de trajet-horaires :</p> <p>3) DÉPART de la GARE SAINT-PIERRE vers AVIRONS CAR JAUNE-S4 : 12h00</p> <p>(arrivée 12h40 aux AVIRONS-gare routière)</p> <p>4) RETOUR-TÉVELAVE : GARE ROUTIÈRE (Les Avirons)-TÉVELAVE LIGNE 88 (Alternéo) : 15h40</p>
PROJET : le CARREFOUR des MÉTIERS (édition 2023-2024)			
Collège Adrien Cadet	AVRIL (à définir)		